

Aux encombrants uniquement les gros déchets non recyclables!

Constitué en 1996, Valorsa collecte, transporte, trie et fait incinérer les déchets urbains de 101 communes du périmètre ouest vaudois. Son site de Penthaz est en activité depuis 1969. Les activités de tri y ont remplacé compostière et incinérateur Merlin de l'époque. La formation et l'information aux communes actionnaires se sont développées. La question des encombrants y est régulièrement abordée.

FORUM DÉCHETS: Comment définissez-vous un déchet encombrant?

Corinne Costa: Il s'agit de déchets urbains incinérables trop volumineux pour un sac à poubelle de 110 l ou dont les dimensions sont supérieures à 60 cm, et qui nécessitent un broyage avant leur incinération. Par exemple matelas, moquettes, mobilier, poussette, corbeille à linge, etc.

FD: Pourquoi la définition du déchet encombrant est-elle importante?

CC: Les encombrants sont des déchets dont le traitement – et le transport – coûtent cher, car ils sont broyés avant d'être

incinérés. Un broyage inutile de la ferraille ou des petits objets augmente les coûts de gestion des déchets pour les communes.

FD: Avec l'introduction de la taxe au sac dans le périmètre Valorsa, y a-t-il eu une augmentation des quantités d'encombrants?

CC: Depuis longtemps, Valorsa explique aux communes comment mieux gérer les encombrants. Au fil des années, la situation s'est nettement améliorée. Les communes du périmètre Valorsa ont une production annuelle par habitant de 18 kilos (NDLR: la moyenne cantonale

est de 30 kg/hab.). Les mesures déjà en place ont permis de limiter les problèmes lors de l'introduction de la taxe. Mais la vigilance sera toujours de mise.

FD: Pour mieux respecter le principe du pollueur-payeur, faut-il facturer la reprise des encombrants?

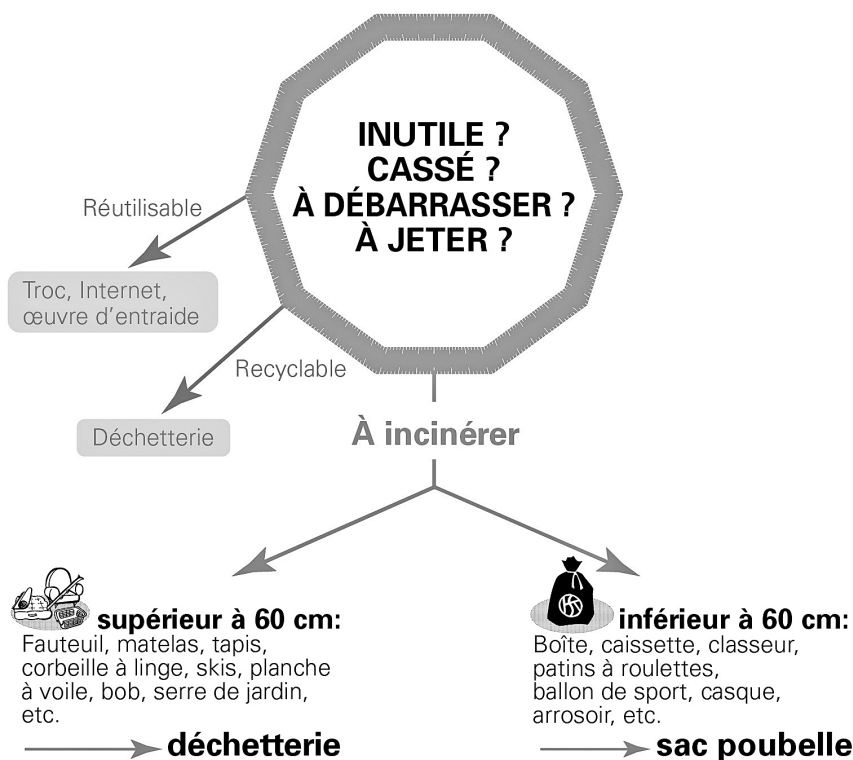
CC: Non, un système à vignette ou au poids coûtent cher. Les mesures prioritaires sont de veiller au bon usage de la benne d'encombrants et de celle à ferraille et, si la place le permet, de mettre à disposition une benne à bois.

FD: Faut-il augmenter le tonnage des bennes d'encombrants?

CC: Tout est question de proportionnalité. Appuyer avec les frontaux des tracteurs ou donner un coup de masse sont des mesures courantes et efficaces. Mais le prix du transport ne justifie pas que l'employé de déchèterie se casse le dos pour limiter le volume évacué. Une mesure importante d'optimisation est de mettre à la ferraille les déchets majoritairement métalliques. Par exemple, une tente de jardin est principalement constituée d'une structure tubulaire en métal. Le revêtement en tissu ne justifie pas sa mise aux encombrants.

FD: Les déchèteries devraient-elles installer un espace de récupération pour les encombrants encore en état?

CC: C'est en amont de la déchèterie que les citoyens devraient penser à une éventuelle deuxième vie pour leurs meubles: vente via Internet, don à une association ou vide-greniers. Les déchèteries ont souvent d'autres fonctions.



La société Valorsa a mené deux campagnes en 2008 et 2012 pour sensibiliser la population à la nécessité de réduire les tonnages d'encombrants. Elle a édité à l'attention de ses communes actionnaires du matériel d'information. Les campagnes étaient complétées par des cours pour les responsables de déchèterie. Les documents sont en accès libre sur le site de Valorsa > Communes > Campagnes de sensibilisation.

Propos recueillis par
Anne-Claude Imhoff, BIRD, Prilly,
auprès de Mme Corinne Costa,
Directrice de Valorsa,
www.valorsa.ch